

Formations MAEC PAEC Ecrins

Présentation du projet de territoire :

Le PAEC Parc National des Ecrins (partie haute-alpine) couvre un vaste territoire de **184 000 ha**, renfermant : **394 exploitations agricoles** dont 330 d'élevage, **121 alpages (143 UP) dont 95 collectifs**, une **SAU de 21 536 ha**, une **surface d'alpage de 90 000 ha**

La taille de ce territoire et son hétérogénéité impliquent une grande diversité d'espaces à enjeux agricoles et environnementaux. Ainsi le territoire compte de nombreuses ZNIEFFs, 1 ZICO, 2 arrêtés de protection de biotope, 1 réserve biologique domaniale et 2 réserves naturelles, 1 Parc national, **9 sites N2000** (8 au titre de la Directive Habitats et 1 au titre de la Directive Oiseaux), 310 zones humides recensées par le CEN-PACA.

L'enjeu principal concernant l'agriculture est le maintien ou l'évolution vers une activité agricole viable, autonome, intégrée dans son territoire, préservant les espèces sensibles et assurant le renouvellement des milieux pour que l'activité perdure.

Les enjeux environnementaux sont nombreux dans un territoire de Parc national et concernent essentiellement la biodiversité. De nombreuses espèces et milieux rares et protégés (DH, DO, protection nationale, listes rouges, espèces PNA...) sont présentes sur le territoire. Ces enjeux agro-environnementaux vont se retrouver sur différents espaces agricoles et pastoraux et les objectifs du PAEC peuvent se détailler de la façon suivante :

- **Les zones humides** : Maintenir le caractère humide et inciter à une gestion pastorale ou agricole adaptée pour permettre le renouvellement de la biodiversité et la préservation des espèces rares de ces habitats.
=> mesures MHU1, MHU2, IAE2 et PRA3
- **Les alpages** : Parvenir à une gestion éco-pastorale équilibrée des alpages : c'est à dire : un chargement adapté à la ressource et une utilisation en adéquation avec la phénologie qui vont permettre un renouvellement de la ressource et de la biodiversité, la préservation des espèces (Tétras lyre, Lagopède alpin, Reine des Alpes...) et milieux à enjeux (pelouses alpines et nivales, landes, mélèzins...)
=> mesures PRA3, PRA1 collective et OUV2
- **Les prairies naturelles fauchées** : Maintenir leur qualité et la biodiversité et maintenir les milieux ouverts
=> mesures PRA1, ESP2, ESP3, PRA3, OUV1
- **Les pâturages d'intersaison** : maintenir l'ouverture des milieux (pelouses steppiques...)
=> mesures PRA3 et OUV2
- **Les Infrastructures Agro-Ecologiques** : les maintenir et les entretenir : Ces dernières renferment une biodiversité exceptionnelle : les haies comme celles du bocage du Champsaur dont la richesse en oiseaux est reconnu par une ZICO ou les canaux d'irrigation sont favorables pour les batraciens et maintiennent des zones humides en eau ou encore les mares qui permettent à tout une faune et flore aquatique de se développer..
=> mesures IAE 1 et 3

Les formations proposées :

En l'absence d'autres crédits, les formations seraient montées avec le service formation de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes de façon à solliciter des crédits du fonds VIVEA.

Le format des formations pourra être d'1/2 journée ou d'1 journée selon la thématique. Sachant qu'un agriculteur devra suivre au moins 1/2 journée de formation par type de mesure souscrite. Compte-tenu des mesures souscrites, un agriculteur aura au moins 1 j de formation.

Selon les formations proposées par les autres opérateurs PAEC, elles pourront être mutualisées.

A - Sur les alpages :

1 - Mesures PRA3, PRA1 et OUV2 :

↳ **Montage** : CA05

↳ **Intervenants** : CERPAM et PNE et/ou N2000

↳ **Public** : Présidents de GP, et pour les GP qui gèrent plusieurs alpages les responsables d'alpages. La formation est ouverte aux bergers.

↳ **Objectif** : Sensibiliser les éleveurs et les bergers sur les enjeux environnementaux contractualisés dans les MAEC et échanger avec eux sur leurs pratiques

↳ **Contenu** : le contenu sera modulé selon les participants

Matin 9h à 12h30 :

=> obligations des cahiers des charges et administratives

=> Les espèces : Tétràs lyre, lagopède alpin, Reine des Alpes, Triton alpestre...

- leur biologie,
- les enjeux de préservation (statut notamment),
- leurs exigences écologiques
- gestions pastorales adaptées à ces exigences
- études de cas

=> Les habitats d'intérêt communautaires : pelouses nivales, mares, zones humides,...

- caractéristiques
- enjeux de préservation
- gestions pastorales adaptées à ces exigences
- études de cas

Après-midi de 13h30 à 17h :

=> Les milieux particuliers : queyrellins, nardaies, anciens prés, zones embroussaillées

- caractéristiques et enjeux de gestion
- gestions pastorales adaptées
- études de cas

=> comment échanger les informations entre éleveurs et bergers ?

↳ **Comment et quand** : 1 journée en salle : 3 sessions novembre 2024 => 1 à Saint Bonnet, 1 à Châteauroux et 1 à Briançon – A préciser

B - En vallée :

1 - Prairies de fauche :

1 journée : 5 sessions (Briançonnais-10 contrats, Vallouise-8 contrats, Embrunais-15 contrats, Champsaur-10 contrats, Valgaudemar 5 contrats) Mutualisation avec la Vallouise pour 1 contrat de l'Embrunais.

↳ **Montage** : CA 05

↳ **Intervenants** : CA 05 , PNE, N2000

↳ **Public** : éleveurs signataires des MAEC PRA1, OUV2, ESP2, ESP3 (+PRA3 pour le briançonnais)

↳ **Objectifs** : Sensibiliser les éleveurs aux enjeux environnementaux et échanger sur les pratiques

↳ **Quand et comment** : printemps 2024 avec 1/2 j en salle et 1/2 j sur le terrain

↳ **Contenu** :

Matin en salle :

1 - enjeux écologiques :

- => différents types de prairies permanentes fauchées
- => enjeux environnementaux : importance des PP fauchées
 - biodiversité : flore, insectes, avifaune...
 - stockage carbone
 - ...
- => pratiques agricoles favorables/défavorables

2 – enjeux agricoles :

- => rôle et atout dans les exploitations de montagne : production de fourrage/qualité, santé animale, souplesse d'exploitation...
- => Enjeux relatifs au changement climatique

3 – enjeux agro-écologiques : combiner les 2 enjeux est possible.

- => Comment améliorer sa prairie tout en préservant la biodiversité ?

Après-midi terrain :

=> reconnaissance de plantes, notamment d'espèces indicatrices, l'équilibre agro-écologique...

2 - Parcours :

1/2 journée : 2 sessions (Vallouise-Embrunais-15 contrats, Champsaur-Valgaudemar 10 contrats)

↳ **Montage** : CA 05

↳ **Intervenants** : CA 05, N2000, PNE

↳ **Public** : éleveurs signataires des MAEC PRA3, OUV2, OUV1

↳ **Objectifs** : Sensibiliser les éleveurs aux enjeux environnementaux et échanger sur les pratiques

↳ **Quand et comment** : automne 2024 avec 1/2 j terrain (1h d'apports puis échanges)

↳ **Contenu** :

1 - enjeux écologiques :

=> différents types de milieux

=> enjeux environnementaux : biodiversité : flore notamment + reptiles + oiseaux (richesse spécifique, HIC pelouses sèches)

=> pratiques agricoles favorables/défavorables

2 – enjeux agricoles :

=> rôle et atout dans les exploitations de montagne : alimentation bétail, santé animale...

3 – enjeux agro-écologiques : combiner les 2 enjeux est possible.

=> Comment améliorer son parcours tout en préservant la biodiversité ?

➤ la gestion

➤ les dates de passage

➤ les niveaux de consommation

3 – Zones humides :

1/2 journée : 2 sessions (Briançonnais-Vallouise-Embrunais-9 contrats, Champsaur-Valgaudemar 8 contrats)

↳ **Montage** : CA 05

↳ **Intervenants** : PNE et CA05

↳ **Public** : éleveurs signataires des MAEC MHU 1 et 2 et IAE2

↳ **Objectifs** : Sensibiliser les éleveurs aux enjeux environnementaux et échanger sur les pratiques

↳ **Quand et comment** : automne 2024 1/2 j terrain

↳ **Contenu** :

1 - enjeux écologiques :

=> différents types de zones humides

=> enjeux environnementaux :

➤ biodiversité : flore + batraciens notamment

➤ rôle hydrologique

➤ rôle d'épuration

=> pratiques agricoles favorables/défavorables

2 – enjeux agricoles :

=> atout dans les exploitations

4 – Haies et canaux :

1/2 journée : 1 session (Champsaur-Valgaudemar 9 contrats)

↳ **Montage** : CA 05

↳ **Intervenants** : CA 05, PNE

↳ **Public** : éleveurs signataires des MAEC IAE1 et IAE3 pour le CV

↳ **Objectifs** : Sensibiliser les éleveurs aux enjeux environnementaux et échanger sur les pratiques

↳ **Quand et comment** : automne 2024 avec 1/2 j terrain (30 à 45 mn d'intervention puis échanges)

↳ **Contenu** :

1 - enjeux écologiques :

=> rôle environnemental des haies : biodiversité : flore + oiseaux

=> pratiques favorables/défavorables

2 – enjeux agricoles :

=> rôle agricole des haies : gel, vent, sols, ombre

3 – enjeux agro-écologiques :

=> Comment maintenir et entretenir ses haies tout en préservant la biodiversité ?

➤ la diversité

➤ la taille

➤ les dates

5 – Canaux seuls:

1/2 journée : 1 session (Embrunais 12 contrats)

↳ **Montage** : CA 05

↳ **Intervenants** : CA 05, PNE et N2000

↳ **Public** : éleveurs signataires des MAEC IAE3

↳ **Objectifs** : Sensibiliser les éleveurs aux enjeux environnementaux et échanger sur les pratiques

↳ **Quand et comment** : printemps 2024 avec 1/2 j terrain (30 à 45 mn d'intervention puis échanges)

↳ **Contenu** :

1 - enjeux écologiques :

=> rôle environnemental des canaux : biodiversité : flore + batraciens + micro-mammifères

=> pratiques favorables/défavorables

2 – enjeux agricoles :

=> rôle agricole des canaux

3 – enjeux agro-écologiques :

=> Comment entretenir ses canaux tout en préservant la biodiversité ?